|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 3** | **Document C25/73-F** |
| **25 avril 2025** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Contribution de l'Inde (République de) |
| PROPOSITION VISANT À ACCUEILLIR LA CONFÉRENCE DE PLÉNIPOTENTIAIRES DE 2030 DE L'UIT EN INDE |
| **Objet**La présente contribution contient la proposition de l'Inde visant à accueillir la Conférence de plénipotentiaires de 2030 de l'UIT.**Suite à donner par le Conseil**Le Conseil est invité à **examiner** et à **approuver** la candidature de l'Inde en tant que pays hôte de la Conférence de plénipotentiaires de 2030.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Références***Aucune.* |

# 1 Considérations générales

L'Inde est un membre actif de l'UIT depuis 1869 et soutient assidûment le développement et le progrès des télécommunications au sein de la communauté mondiale des nations. En tant que membre régulier du Conseil de l'UIT depuis 1952, l'Inde a joué un rôle central dans l'élaboration des politiques internationales en matière de télécommunications, en encourageant la coopération et en promouvant un développement inclusif. En tant que représentante de la région de l'Asie et de l'Australasie (Région E), l'Inde s'est toujours efforcée d'assurer une approche équilibrée et consensuelle dans les processus décisionnels. Résolument engagée en faveur de l'égalité, de la collaboration et de l'innovation, l'Inde continue de soutenir la croissance et l'évolution de l'écosystème mondial des télécommunications.

# 2 Engagement de l'Inde en faveur d'un avenir meilleur pour tous

2.1 L'Inde a prouvé son engagement à jouer un rôle de chef de file dans la transformation des paradigmes en place pour répondre aux exigences contemporaines, comme en témoigne l'organisation fructueuse de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de 2024. L'Inde a accueilli avec succès l'**Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT) de 2024**, qui a donné lieu à l**'adoption historique de huit nouvelles résolutions**, destinées à façonner l'avenir des normes mondiales en matière de télécommunications.

2.2 L'Inde soutient activement les **programmes de développement de l'UIT en faveur des pays les moins avancés (PMA), des pays en développement sans littoral (PDSL), des petits États insulaires en développement (PEID) et d'autres pays mal desservis**.

2.3 Au cours du Forum régional sur le développement de 2025, l'Inde s'est engagée à soutenir en particulier les pays en développement, les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID), afin de renforcer les capacités et la sensibilisation, à l'échelle régionale, en ce qui concerne l'accélération des déploiements de la 5G, les politiques relatives aux droits de passage et l'appui au déploiement de solutions numériques innovantes de l'Inde, telles que la plate-forme d'alerte d'urgence/d'alerte précoce en cas de catastrophe, le blocage de l'usurpation de l'identification de la ligne appelante (CLI) et des spams ainsi que le suivi et le blocage des mobiles perdus ou volés.

2.4 À l'appui des activités de l'UIT, l'Inde a accueilli plusieurs manifestations, notamment l'AMNT-24, la CMDT-10, la réunion de la CE 9 de l'UIT-T, le Colloque sur l'Initiative mondiale en faveur de l'inclusion financière (FIGI), les réunions des Groupes de travail 4A, 4B, 4C et 5D de l'UIT-R, la formation aux compétences numériques, l'atelier sur les déchets d'équipements électriques et électroniques et le Cyberexercice de l'UIT, etc., et accueillera les réunions du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'intelligence artificielle native au service des réseaux de télécommunication (FG-AINN) en 2025 et du Groupe de travail 5D en 2026.

2.5 L'Inde est l'un des principaux contributeurs financiers de l'UIT à l'appui de ses programmes et initiatives. De plus, un bureau de zone et un centre d'innovation de l'UIT entièrement financés ont été mis en place en Inde.

2.6 L'Inde a apporté sa contribution en participant activement à diverses initiatives et programmes de l'UIT, en particulier dans les domaines de la connectivité large bande, de la gouvernance de l'Internet et des TIC au service du développement.

2.7 Le **programme BharatNet** vise à réduire la **fracture numérique** en fournissant une **connectivité haut débit aux zones rurales et isolées**, en tirant parti de la **fibre, des communications par satellite et des câbles sous-marins pour assurer une connectivité universelle et efficace**. Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'initiative Connect 2030 de l'UIT, qui a pour but d'assurer une connectivité universelle et une transformation numérique durable.

2.8 L'Inde est à l'avant-garde de l'**infrastructure publique numérique**, avec des initiatives telles que l'initiative **Aadhaar (qui constitue le plus grand système d'identification unique au monde), l'interface de paiement unifiée (UPI) pour l'inclusion financière, l'initiative DIKSHA pour l'éducation en ligne et les initiatives CoWIN & e-Sanjeevani pour la cybersanté**, qui sont également menées en collaboration avec les pays partenaires.

2.9 L'Inde a réalisé le déploiement de la 5G le plus rapide au monde, ce qui montre son engagement en faveur du progrès et de la prospérité, l'objectif étant de permettre à chaque citoyen de disposer des technologies les plus récentes et les plus performantes. L'Inde se consacre actuellement à la recherche-développement de la 6G et sera à l'avant-garde de son déploiement.

2.10 L'Inde a lancé la Mission pour les villes intelligentes, qui vise à promouvoir un développement urbain durable et inclusif.

2.11 L'Inde attend avec intérêt de partager l'évolution de la situation avec le monde et de contribuer à façonner un avenir meilleur au service de l'humanité tout entière, en contribuant à élaborer de meilleures politiques et à prendre de meilleures décisions par l'intermédiaire du Conseil de l'UIT.

2.12 L'Inde a entrepris d'importantes réformes des télécommunications pour faciliter le déroulement des activités, accélérer le déploiement des technologies de communication de nouvelle génération, rendre les TIC plus abordables et construire une infrastructure numérique robuste et résiliente pour assurer un accès équitable au numérique.

2.13 L'Inde a démontré sa volonté d'améliorer le niveau de vie de tous ses citoyens en prenant plusieurs engagements dans le cadre de l'initiative Partner2Connect de l'UIT, notamment en ce qui concerne le Fonds de développement des technologies des télécommunications, les laboratoires 5G, la recherche sur la 6G, le projet d'unité d'intelligence numérique, etc.

2.14 L'Inde joue un rôle directeur dans le cadre de la politique internationale relative aux télécommunications, afin de s'assurer que toutes les parties prenantes puissent récolter les fruits des progrès accomplis. L'Inde est coprésidente du Conseil de l'innovation numérique et un membre actif de l'Organe consultatif international sur la résilience des câbles sous‑marins. Ces engagements reflètent l'enthousiasme que manifeste le pays dans l'édification d'un monde meilleur pour tous.

2.15 L'Inde occupe actuellement des postes de direction essentiels au sein de l'UIT (Président/Vice-Président), comme indiqué ci-dessous, ce qui témoigne de son rôle de chef de file mondial. Le pays occupe:

– un poste élu, en tant que membre du RRB;

– un poste de direction au sein du Conseil de l'innovation numérique de l'UIT (coprésident);

– deux postes de direction au sein des groupes de travail et des groupes d'experts du Conseil de l'UIT;

– onze postes de direction au sein des CE de l'UIT-T;

– cinq postes de direction au sein des CE de l'UIT-R;

– un poste de direction au sein d'une CE de l'UIT-D;

– un poste de direction à l'AMNT-24 (président).

L'Inde s'investit en permanence dans la collaboration mondiale par l'intermédiaire du Conseil de l'UIT, et contribue à la formulation de politiques et à la prise de décisions au service d'une croissance numérique inclusive et des solutions de télécommunications durables dans le monde entier.

# 3 Proposition de l'Inde en vue d'accueillir la Conférence de plénipotentiaires de 2030 de l'UIT

L'Inde a l'honneur de présenter sa proposition visant à accueillir la **Conférence de plénipotentiaires de 2030 de l'UIT**, qui constitue la plus haute instance décisionnelle de l'Union. Cette proposition est formulée dans l'esprit de la **présidence du G20** assurée par l'Inde et de l'organisation fructueuse de l'**AMNT-24** et dans la droite ligne de la philosophie *Vasudhaiva Kutumbakam – Une Terre, une famille, un avenir* – reflétant l'engagement profond de l'Inde en faveur d'un progrès mondial inclusif et d'une prospérité numérique partagée.

## 3.1 Participation de l'Inde aux travaux de l'UIT

3.1.1 L'Inde est un État Membre actif de l'UIT depuis 1869 et siège en tant que membre régulier du Conseil de l'UIT depuis 1952. Le pays a, de tous temps, contribué à la gouvernance, à l'élaboration des politiques et aux initiatives de collaboration de l'Union.

3.1.2 L'Inde a réaffirmé son engagement résolu vis-à-vis de l'UIT, en accueillant avec succès l'**Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT) en 2024**, à laquelle ont participé plus de 3 700 délégués de **194 États Membres**, dont plus de **40 ministres des communications et des TIC**. L'Assemblée a également été marquée par la participation active de dirigeants du secteur, de start-up, d'innovateurs, de fabricants, d'experts en recherche-développement, d'universitaires et de représentants gouvernementaux.

3.1.3 L'AMNT-24, qui s'est tenue en Inde, a servi de plate-forme mondiale essentielle pour faire progresser le dialogue sur la normalisation inclusive des TIC, l'innovation numérique durable et les technologies émergentes, renforçant ainsi le rôle de l'Inde en tant que partenaire proactif, compétent et de confiance dans la gouvernance mondiale des TIC.

3.1.4 Outre l'AMNT-2024, l'Inde a accueilli avec succès d'autres manifestations essentielles de l'UIT, notamment la **Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-10), les réunions des commissions d'études l'UIT-T, les réunions des groupes spécialisés et les réunions des groupes de travail de l'UIT-R**, ce qui témoigne de son engagement profond et de son rôle directeur dans tous les domaines d'activité de l'Union.

## 3.2 Vision de l'Inde pour la Conférence de plénipotentiaires de 2030

3.2.1 L'Inde envisage la **Conférence de plénipotentiaires 2030** comme un événement marquant visant à favoriser un dialogue inclusif, la prospective stratégique et une coopération multilatérale forte. Grâce à sa solide infrastructure numérique, à son écosystème d'innovation en expansion et à ses initiatives numériques centrées sur l'humain, l'Inde offre aux États Membres le cadre idéal pour définir collectivement l'orientation future de l'UIT.

3.2.2 Le site proposé pour la manifestation sera doté d'une infrastructure d'envergure mondiale, d'une connectivité sans faille et d'une hospitalité exceptionnelle, afin d'assurer une expérience productive et enrichissante pour tous les participants. L'Inde entend également mettre en valeur ses réalisations en matière d'infrastructures publiques numériques, de connectivité universelle et d'inclusion numérique, dans la droite ligne de la vision de l'UIT et des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030.

## 3.3 Invitation à fournir un appui

L'Inde sollicite respectueusement le précieux soutien des États Membres de l'UIT pour sa proposition visant à accueillir la **Conférence de plénipotentiaires en 2030**. En tant que voix de premier plan dans la transformation numérique et l'innovation au niveau mondial, l'Inde est déterminée à contribuer à l'organisation d'une conférence fructueuse, inclusive et tournée vers l'avenir.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_